



Comité économique et social européen

FORUM EUROPEEN SUR LE PATRIMOINE CULTUREL
“LE PATRIMOINE CULTUREL, UN ATOUT POUR L'EUROPE”
Bruxelles, le 7 décembre 2005

Discours de Mme Anne-Marie SIGMUND,
Présidente du Comité économique et social européen

Séance de clôture
“VERS UNE STRATÉGIE COMMUNAUTAIRE
EN FAVEUR DU PATRIMOINE CULTUREL”

Seul le texte prononcé fait foi
—————
Check Against Delivery

Monseigneur, Monsieur le Commissaire, Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un plaisir de prendre la parole à l'occasion de cette séance de clôture du Forum européen sur le patrimoine culturel, consacré à la discussion au sujet d'une stratégie européenne en faveur du patrimoine culturel.

Le patrimoine culturel compte vraiment pour l'Europe, en effet, la culture m'apparaît comme le fil rouge approprié de ma présidence du Comité économique et social européen.

Nous vivons désormais dans une Europe élargie qui doit relever le défi de la mondialisation. Nous avons dès lors besoin d'appuis pour nous identifier comme Européens sans pour autant renoncer à l'identité qui est la nôtre au sein de nos environnements de vie directs. Toutefois, les citoyens de l'Europe ne deviendront jamais Européens à coup d'arguments rationnels; c'est sous l'angle émotionnel qu'il faut les toucher; il conviendra de susciter en eux une volonté de contribuer activement à ce processus, ainsi que la capacité à en ressentir personnellement l'intérêt.

Pour ce faire, nous définissons la culture en tant que processus : une forme de pensée et d'action communes, omniprésente dans notre quotidien. La participation à la culture dans toutes ses déclinaisons est créatrice de réalités sociales et constitue en ce sens un facteur essentiel de cohésion sociale.

Si l'on envisage la culture comme un système de valeurs qui revêtent une importance pour les membres d'une société ou, plus simplement encore, comme l'adhésion à des valeurs communes, on constate que la notion de "culture" implique toujours en soi une "unité", que cela soit une unité de langue, d'héritage, de systèmes éducatifs ou d'intérêts. Dans ces domaines, la culture crée une identité collective et génère par elle-même des réalités sociales. La culture caractérise l'état d'une communauté sociale.

Et un système politique qui ne parvient pas à être intégré aux valeurs de ses membres est condamné à rester fragile.

À mon sens, il est indispensable que l'identité culturelle soit incluse dans la notion d'identité européenne, étant donné qu'elle n'est pas du tout en contradiction avec la diversité culturelle de l'Europe, et qu'elle en tire au contraire quelques éléments essentiels. Pour être européen, peu importe l'appartenance ethnique, nationale, religieuse ou culturelle d'un individu, mais la manière dont celui-ci va s'approprier tel ou tel type d'appartenance. L'identité européenne est dès lors et peut-être même surtout une culture politique des attitudes possibles face à ces appartenances individuelles.

Je voudrais m'arrêter une minute sur la célèbre citation d'André Malraux, qui a dit "L'héritage ne se transmet pas, il se conquiert". En soulignant la fragilité de ce qu'une génération peut transmettre à celle qui la suit, il nous a mis en garde contre l'autosatisfaction. Dans cette période incertaine pour l'Europe, je suis convaincue que nous devons à présent accorder davantage d'attention à notre héritage culturel commun, et à la manière dont il peut agir comme stimulant pour nous faire avancer.

Et, chose importante, Malraux nous a également appris l'herméneutique des objets esthétiques et la sauvegarde de l'environnement architectural.

Permettez-moi à présent de faire le lien entre nos identités culturelles, notre projet européen et notre patrimoine architectural. Ce n'est pas un hasard si tous les billets en Euro que vous détenez dans vos portefeuilles portent la représentation picturale de nos églises, nos monuments et nos ponts.

Le pont est peut-être la métaphore architecturale la plus puissante présente dans notre projet culturel et politique européen, et je souhaiterais vous faire part de quelques idées sur le rôle et la signification de six ponts.

Mostar, en Bosnie-Herzégovine, tire son nom de la racine slave "most" qui signifie "pont". Il a résisté à quatre siècles de conflits et de tremblements de terre, avant de s'effondrer sous les obus en novembre 1993. Le Vieux pont de Mostar a été détruit en raison de sa valeur symbolique, et il a été reconstruit pour la même raison. Le nouveau "Vieux pont" a été inauguré en juin 2004 sous les auspices du Directeur général de l'UNESCO, M. Koïchuro Matsuura, qui a noté que le pont avait besoin de devenir "un signe de ralliement, un signe de reconnaissance, le symbole fort d'une identité plurielle construite sur une confiance réciproque".

Le Ponte Vecchio de Florence, autre vieux pont, a été construit à l'origine par les romains, reconstruit au Moyen-Âge et embelli par Vasari au seizième siècle par un couloir reliant le Palais Pitti aux Offices, à l'usage de la famille riche et puissante qu'était les Médicis.

Le Pont Neuf de Paris, qui est, en dépit de son nom, le pont le plus ancien de la capitale française, a été achevé en 1604 sous le règne de Henri IV, marié par deux fois à des Médicis, famille dont l'influence a été considérable dans la diffusion des réalisations artistiques et culturelles de la Renaissance italienne en France et dans les pays d'Europe du Nord.

Le Tower Bridge de Londres est le symbole, datant de la fin du dix-neuvième siècle, de la confiance de l'époque britannique victorienne dans l'ingénierie, le commerce et l'empire.

Le pont d'Øresund, qui relie le Danemark et la Suède, représente une réalisation technique et environnementale sans précédent. Depuis son ouverture, le 1^{er} juillet 2000, il y a cinq ans, il représente une réussite magistrale qui a permis le développement social, économique et culturel d'une région européenne transfrontalière durable.

Ce que ces cinq ponts ont en commun, et ce qui est important pour la présente discussion, c'est qu'au-delà de leur objectif architectural fonctionnel, qui est de permettre la libre circulation, efficace sur le plan économique, des personnes et des biens, ils symbolisent également les aspirations économiques et culturelles considérables des Européens qui les ont bâtis. En ce sens, et je reviens à la citation de Malraux, nous devons considérer notre patrimoine culturel comme un élément d'un processus que nous devons continuellement nous réapproprier.

Le sixième et dernier pont est le bâtiment dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui, qui fut le siège du Parlement européen. Aujourd'hui, le Comité économique et social européen partage cet immeuble avec le Comité des régions. Situés comme nous le sommes, entre le Parlement européen (que vous pouvez apercevoir à travers la fenêtre placée derrière vous), et le Conseil européen et la Commission européenne de l'autre côté de la place qui se trouve devant le bâtiment, notre Comité assure la fonction de pont entre les institutions de l'Union européenne et la société civile organisée.

Qu'est-ce que cela signifie en pratique?

Nos 317 conseillers, issus des 25 États membres, représentent les groupes d'intérêt sociaux et économiques: les fédérations d'employeurs, les organisations syndicales et ce que nous appelons les "activités diverses" telles que les syndicats d'agriculteurs, les organisations de consommateurs, les professions libérales et d'autres organisations importantes de la société civile.

Ces acteurs, qui créent des liens entre les citoyens et les pouvoirs publics, tirent leur raison d'être de leur proximité avec la base de la société. Ils représentent les intérêts des citoyens, tout en s'engageant pour le bien de tous. Le processus interne d'élaboration de nos avis se caractérise par le pluralisme, la diversité et des tensions. Les acteurs de la société civile organisée sont incontournables, en tant que vecteurs de communication aidant à définir une identité européenne.

Notre Comité est donc un pont vivant entre la base de la société civile organisée, et les institutions de l'Union européenne, sur lequel circule un flot constant d'information, d'avis, de discussions sur la meilleure manière de faire avancer le projet européen, en permettant la diversité dans l'unité.

Au Comité économique et social européen, nous reconnaissons qu'il est nécessaire de promouvoir le développement d'une stratégie en faveur du patrimoine culturel à l'échelon européen, afin de protéger ces ponts et les valeurs qu'elles représentent. Et nous ne devons pas oublier l'aspect culturel essentiel de notre identité européenne, afin que notre héritage culturel puisse être transmis aux générations futures et qu'elles se l'approprient à leur tour.

Permettez-moi de conclure, Monseigneur, Monsieur le Commissaire, Mesdames et Messieurs, en exprimant le vœu que notre maison puisse continuer à servir, comme ceci a été le cas aujourd'hui, comme lieu de rencontres et d'échanges dans la perspective de l'Année européenne du dialogue interculturel en 2008.

Je vous remercie de votre attention.
